

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

Pandémie : le SNALC exige qu'on respecte la sécurité des personnels

Le **SNALC** a écouté les annonces du Président de la République ce jeudi et a participé ce vendredi au point d'étape, en présence du ministre de l'Éducation nationale.

Le **SNALC** invite tous les collègues ayant des questions à se rendre sur sa page d'information, qui contient tous les liens nécessaires. Il invite à contacter nos sections académiques en cas de question précise, même si nous n'aurons pas toutes les réponses : personne ne les a toutes. Le **SNALC** a demandé une communication précise de la part du ministère pour chaque catégorie de personnels.

Le **SNALC** rappelle que nous sommes dans une situation de pandémie, avec injonction à **limiter au maximum les déplacements** pour freiner la diffusion du virus. **Il rappelle que la norme est le télétravail, ce qui a été redit par le ministère.**

Le **SNALC** s'appuie donc sur les éléments fournis par le ministère ce jour pour inviter les personnels non nécessaires à la continuité administrative à **ne pas se déplacer lundi prochain**, notamment les enseignants, les AED et les AESH. La continuité pédagogique doit s'organiser, et le **SNALC** y aidera autant que possible. Mais elle doit s'organiser à distance, à l'aide d'e-mails, éventuellement de coups de fil, pourquoi pas d'audio ou de visioconférences si cela est possible. **Le SNALC enjoint les personnels à refuser toute réunion pédagogique qui leur serait « imposée » dans leur école ou établissement. C'est DANGEREUX et IRRESPONSABLE.**

En revanche, les collègues souhaitant individuellement récupérer des affaires ou échanger avec le directeur ou le chef d'établissement peuvent bien entendu le faire, en respectant évidemment les gestes barrières. De même, l'accueil des enfants des personnels soignants dans leur école ou collège ordinaire doit être organisé afin de permettre à notre système de santé de fonctionner le mieux possible.

Paris, le 13 mars 2020

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr